



Assemblée générale

Soixante-troisième session

Documents officiels

Distr. générale
31 décembre 2008
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 12^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 16 octobre 2008, à 15 heures

Président : M. Hoppe (Vice-Président) (Allemagne)

Sommaire

Point 48 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et préparatifs de la conférence d'examen de 2008 (*suite*)

Exposés du Représentant spécial du Fonds monétaire international auprès de l'Organisation des Nations Unies et du Sous-Secrétaire général au développement économique

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

08-55267 (F)



En l'absence de Mme Ogwu (Nigéria), M. Hoppe (Allemagne), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 48 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et préparatifs de la conférence d'examen de 2008

(suite) (A/62/921, A/63/80-E/2008/67, A/63/123, A/63/179, A/63/345; A/C.2/63/2 et A/C.2/63/3)

Exposés du Représentant spécial du Fonds monétaire international auprès de l'Organisation des Nations Unies et du Sous-Secrétaire général au développement économique

1. **M. Harris** (Représentant spécial du Fonds monétaire international (FMI) auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit que les incidences de la crise financière sur l'économie mondiale ont été au centre de tous les débats officiels qui se sont déroulés à l'occasion des réunions annuelles, en 2008, des institutions nées des Accords de Bretton Woods. La crise actuelle a pris naissance dans des économies bien établies et traduit de profondes faiblesses dans la gestion des risques et la réglementation des institutions financières. Il existe toutefois un large accord sur les principales politiques internationalement coordonnées qui s'imposent pour rétablir la confiance et la stabilité financière, telles qu'elles sont exposées dans le plan d'action en cinq points proposé par le Groupe des Sept (G-7).

2. Pour sa part, le Comité monétaire et financier international a entériné le plan d'action du G-7, demandé à ce que les recommandations du Forum sur la stabilité financière soient rapidement mises en œuvre et souligné le rôle de chef de file que doit assumer le Fonds monétaire international pour favoriser la coopération multilatérale nécessaire, tirer les grands enseignements qui se dégagent de la crise et recommander des mesures efficaces. Le Comité a également souligné qu'il importait de renforcer les activités de surveillance du Fonds monétaire et de mettre au point des systèmes efficaces d'alerte rapide pour déceler clairement les risques nouveaux.

1. Tous les débats ont signalé les répercussions néfastes que la crise financière pourrait avoir pour les pays en développement en raison du renversement des flux de capitaux privés, de l'alourdissement des coûts de financement et du déplacement des priorités en

matière d'investissements. La crise financière risque également de compliquer la mobilisation de l'aide pour les pays en développement alors que la hausse des prix des aliments et des carburants a déjà provoqué des retards dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans ces pays.

2. Le Comité du développement et le Groupe des Vingt-quatre en particulier ont donc invité les donateurs à fournir rapidement et de manière prévisible une aide publique au développement (APD) afin d'accroître l'efficacité de l'aide grâce à la pleine mise en œuvre du Plan d'action d'Accra et de disposer de ressources supplémentaires pour relever le défi mondial que posent les changements climatiques. Le Groupe des Vingt-quatre a également invité la communauté internationale à réaffirmer les obligations qu'elles a acceptées aux termes du Consensus de Monterrey et à prendre un ensemble de nouveaux engagements afin de faire face non seulement à la crise financière, mais aussi aux crises qui touchent l'alimentation, les carburants et le climat. A cet égard, les diverses réunions ont mis en lumière l'importance de l'aboutissement du Cycle de Doha et d'une aide efficace au commerce des pays en développement.

3. Au cours des divers débats, la nécessité de mettre en œuvre le programme de lutte contre les changements climatiques par le biais de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a fait l'unanimité. Le Comité du développement et le Comité des Vingt-quatre ont invité la Banque mondiale à intensifier ses activités dans ce domaine et ont donc accueilli avec satisfaction l'adoption de son cadre stratégique et la création de ses fonds d'investissement en faveur du climat.

4. On a également observé une claire prise de conscience des répercussions néfastes que la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants ont pour les pays en développement, ce qui a suscité des appels en faveur de dispositifs de sécurité adéquats, de programmes de transferts ciblés et de ressources supplémentaires afin d'aider ces pays à répondre aux conséquences de la crise à moyen et à long terme.

5. Enfin, la réforme des institutions de Bretton Woods a fait l'objet de longues discussions. Le Comité monétaire et financier international a salué l'adoption par le FMI de la résolution concernant la réforme du système des quotes-parts et des voix, considérée comme une première étape importante vers un

rééquilibrage, et a déclaré beaucoup attendre de la suite des travaux sur le nouveau calcul des quotes-parts. Il a aussi accueilli favorablement l'évaluation de l'administration du FMI qui a été entreprise, notamment par un nouveau comité de hautes personnalités. Par ailleurs, le Comité du développement a estimé que l'ensemble des réformes destinées à accroître la voix et la participation de tous les pays en développement et pays en transition constituait une première étape importante dans la réforme globale engagée. Le Groupe des Vingt-quatre (G-24) a constaté que la crise actuelle met en lumière la nécessité d'insuffler une vigueur nouvelle dans le processus multilatéral et de veiller à ce que l'orientation économique des institutions internationales corresponde aux réalités de l'économie mondiale.

6. **M. Jomo** (Sous-Secrétaire général au développement économique) déclare que les récentes réunions ministérielles du Groupe des Vingt-quatre, du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement ont été unanimes à reconnaître que les effets initiaux de la crise actuelle ont été principalement ressentis par les marchés financiers plutôt que par les pays en développement. Toutefois, les pays en développement et les pays en transition n'échapperont probablement pas aux effets de la crise à plus long terme.

7. Les réunions ministérielles ont accordé beaucoup d'attention à la crise énergétique et à la crise alimentaire qui, selon les estimations de la Banque mondiale, ont encore accru de 100 millions le nombre des personnes réduites à la pauvreté et de 40 millions celui des personnes qui souffrent de malnutrition à travers le monde. Les participants se sont par conséquent inquiétés des incidences de la crise sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et ont pris conscience de l'importance de la solidarité mondiale pour rétablir la confiance sur les marchés financiers.

8. L'ensemble des mesures proposées par l'Union européenne pour répondre aux effets immédiats de la crise semble avoir rétabli une certaine confiance. On ignore toutefois quels seront les effets de ces mesures à long terme. Pour sa part, la Banque mondiale a répondu à la crise en lançant son initiative en faveur de l'accès des pauvres à l'énergie, tandis que le FMI a proposé un nouvel instrument d'apport de liquidités. Il y a néanmoins lieu de s'inquiéter de la modicité des

montants des prêts prévus par cet instrument et de la lourdeur des conditions qui y sont attachées.

9. S'agissant de l'impact de la crise à l'échelle du système, les ministres ont été quasi unanimes à demander une révision du rôle des institutions de Bretton Woods. Certains d'entre eux ont vu dans l'actuelle réforme d'ensemble entreprise par la Banque mondiale une première étape importante dans ce sens, tandis que d'autres ont estimé que les mesures prises n'allaient pas assez loin.

10. La question du financement du développement a occupé une place de premier plan dans les réunions du G-24 et du Comité du développement. Le premier a appuyé des propositions précises visant à ce que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement examine la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, alors que le deuxième a mis l'accent sur le rôle de cette conférence d'examen dans le renforcement du partenariat mondial en faveur du développement.

11. Les ministres ont également constaté l'ampleur du problème des changements climatiques et se sont inquiétés du financement des efforts d'atténuation et d'adaptation face à la crise financière qui sévit actuellement dans le monde. Le cadre stratégique proposé par la Banque mondiale pour lutter contre les changements climatiques a reçu un accueil mitigé, en particulier de la part des pays en développement, dont certains se sont déclarés préoccupés par son incompatibilité avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

12. **M. Blake** (Antigua-et-Barbuda) demande quelle stratégie a été mise en place pour faire face à l'impact de la crise financière sur les pays en développement, et plus précisément quel est le rôle attendu de la Conférence d'examen de Doha pour y répondre et éviter que d'autres crises de même nature ne se produisent à l'avenir. Il s'interroge en particulier sur le sérieux des appels lancés aux pays développés pour qu'ils mettent à la disposition des pays en développement plus d'APD et de ressources.

13. **M. Khan** (Pakistan) demande quelle importance les ministres ont accordée au financement du développement dans le cadre de la prochaine Conférence d'examen de Doha.

14. **M. Patriota** (Brésil) demande pourquoi les réunions ont divisé leurs débats respectifs entre les

aspects techniques et réglementaires de la crise financière, d'une part, et les aspects politiques plus larges de la réforme du système financier, d'autre part. Il s'interroge sur les conséquences de cet état de choses et se demande également quel rôle des organismes plus universels tels que l'Organisation des Nations Unies pourraient jouer dans les efforts déployés pour faire face à la crise financière.

15. **M. Harris** (Représentant spécial du Fonds monétaire international (FMI) auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit que les ministres ont vu dans la Conférence d'examen de Doha l'occasion de renforcer le partenariat mondial en faveur du développement, compte tenu notamment du sentiment très net que la crise financière risquait de faire dérailler le financement d'initiatives en faveur du développement. Tout en reconnaissant que les pays en développement et les pays en transition n'échapperaient pas indemnes de la crise, les ministres n'ont pas formulé de propositions concrètes sur la manière dont ces pays pourraient prévoir ou prévenir des problèmes analogues à l'avenir. Le FMI a toutefois mis en place des procédures d'urgence afin de mobiliser une réaction concertée aux difficultés particulières que connaissent les pays en développement.

16. Tout débat de fond des gouvernements sur la manière de protéger leurs engagements en faveur du financement du développement a inévitablement été obscurci par la nécessité de faire immédiatement face à la crise. L'orateur espère donc que les gouvernements pourront avoir des débats plus instructifs sur ce problème particulier au moins lors de la Conférence d'examen de Doha.

17. Le cadre de ces discussions a également été déterminé par la nécessité pressante de trouver une réponse à la crise et d'instaurer une certaine stabilité. Parallèlement, tous les grands débats ont relevé l'importance de s'attaquer à la question structurelle de la réforme à long terme du système financier international, y compris des institutions de Bretton Woods, et on observe déjà la volonté de donner à cette réforme un caractère plus universel.

18. **M. Jomo** (Sous-Secrétaire général au développement économique) dit que les diverses manières d'envisager la prochaine Conférence d'examen de Doha au niveau ministériel traduit le manque de cohérence du multilatéralisme, démontrant

ainsi que les ministères des affaires étrangères et des finances ne communiquent pas suffisamment entre eux.

19. Pour aborder l'examen des diverses propositions concernant la réforme des institutions multilatérales existantes, il importe d'établir une distinction entre le multilatéralisme inclusif, qui est représenté par des organismes tels que l'ONU et, dans une moindre mesure, les institutions de Bretton Woods, et le multilatéralisme exclusif. Les petits pays, aussi bien dans le monde en développement qu'en Europe, se sentent exclus de processus qui les tiennent à l'écart, ainsi qu'il ressort clairement de leurs observations relatives aux propositions du G-7 et même du G-20. Bon nombre des propositions faites par les institutions de Bretton Woods, comme la taxe sur le carbone préconisée par le FMI, n'ont pas été bien accueillies par le Groupe intergouvernemental des Vingt-quatre sur les affaires monétaires internationales et le développement (G-24). Les grands pays en développement se sont également déclarés déçus par la proposition du Président du Groupe de la Banque mondiale de créer un nouveau groupe directeur de 14 pays plutôt que de renforcer le G-20.

20. Une réforme réglementaire ne suffira pas pour faire face à la crise. Il faudra aussi de toute urgence veiller à ce que des liquidités suffisantes soient disponibles sur le plan mondial, mettre en œuvre et financer des politiques anticycliques visant à compenser la récession probable et fournir les moyens de combattre ses conséquences sociales négatives, dont le chômage. Étant donné que ces mesures, bien que distinctes des réformes immédiates qui s'imposent, ne sont pas sans rapport avec elles, il serait peut-être plus utile d'établir une distinction entre les mesures à court terme et les mesures qui relèvent plus du moyen terme, y compris celles qui portent sur la gouvernance.

21. Certains progrès ont été accomplis dans la réforme de la gouvernance du FMI, ce qui a entraîné une légère redistribution des voix des pays développés en faveur des pays en développement. De nombreux pays en développement, en particulier les plus petits et les plus pauvres d'entre eux, ont été contrariés par la modicité du relèvement de l'élément de base des voix dans la structure du vote. Bon nombre de pays, des pays en développement en particulier, ont fait valoir que les mécanismes de gouvernance du FMI devraient correspondre à son statut d'institution de coopération. Les réformes proposées par la Banque mondiale, notamment l'adjonction d'un siège supplémentaire

pour l'Afrique subsaharienne et une légère modification de la structure du vote en faveur des pays en développement, ont aussi été jugés bien modestes. D'autres banques de développement ont des dispositifs de gouvernance différents ; à la Banque interaméricaine de développement, par exemple, 50% des droits de vote appartiennent aux créanciers et 50% aux débiteurs. La possibilité qu'une banque multilatérale de développement soit organisée de façon différente que la Banque mondiale intéresse tout particulièrement les pays en développement.

22. **M. González Segura** (Mexique) dit que sa délégation est favorable à la proposition de la présidence de l'Assemblée générale tendant à organiser une table ronde sur la crise financière. Il souhaite savoir quel pourrait être le rôle de l'ONU dans la coordination de toutes les initiatives qui verront le jour au cours des mois à venir, y compris celles décidées par le G-8 et le G-20, la Conférence d'examen de Doha et d'autres réunions, et comment l'Organisation pourrait participer de manière constructive à la restructuration du système financier international afin de contribuer à remédier au manque de cohérence du multilatéralisme qui a été évoqué par le Sous-Secrétaire général au développement économique.

23. **M. Lolo** (Nigéria), se référant aux observations du Comité du développement sur la nécessité de renforcer le partenariat mondial à la prochaine Conférence d'examen de Doha, dit que sa délégation souhaiterait savoir quelles mesures concrètes devraient être prises pour atteindre cet objectif, étant donné qu'un partenariat mondial doit répondre à des besoins particuliers plutôt que de représenter une philosophie ou une aspiration. Vu l'ampleur de la crise actuelle, il s'interroge également quant à l'adéquation et l'effet de l'initiative de la Banque mondiale sur l'accès des pauvres à l'énergie et la facilité d'apport de liquidités du FMI.

24. **M. Murakami** (Japon) dit qu'ayant connu une crise analogue à la crise actuelle au début des années 90, son pays est prêt à partager avec le reste de la communauté internationale les enseignements qu'il en a tirés, notamment concernant l'importance d'agir rapidement et résolument pour appuyer les institutions financières en difficulté, formule qui a récemment été entérinée par le G-7 et le Comité monétaire et financier international. Le Japon est aussi disposé à fournir des ressources supplémentaires au FMI, notamment afin de

financer les prêts d'urgence qui pourraient s'avérer nécessaires pour éviter que la crise financière ne gagne les pays à économie émergente et les pays en développement. M. Murakami aimerait savoir comment les deux orateurs envisagent cette menace, mais aussi comment le FMI se propose de mobiliser les ressources financières – éventuellement sous forme de réserves en devises – qui seraient nécessaires pour éviter une telle réaction en chaîne. Par ailleurs, même si la réforme du système de gouvernance international est une question importante, l'attention à ce stade devrait porter principalement sur la prévention de la propagation de la crise financière.

25. **M. Alim** (Bangladesh) dit que les recommandations contenues dans le plan d'action du G-7 ont un caractère curatif mais ne s'attaquent pas aux causes profondes du problème. Une prolongation de la crise porterait atteinte aux pays en développement, plus particulièrement aux pays les moins avancés et aux autres pays petits et vulnérables, tandis que des recommandations générales imparfaites et mal appliquées auraient aussi un impact négatif. Récemment, ces questions n'ont pas été suffisamment débattues. Par ailleurs, bien que la délégation bangladaise n'ait jamais cessé d'affirmer son attachement au multilatéralisme, qui à son avis offre la meilleure solution aux problèmes rencontrés, la tendance à renoncer à une approche multilatérale gagne du terrain. L'Organisation des Nations Unies, et plus particulièrement le Conseil économique et social, devrait encourager de manière dynamique des débats sur la question. Enfin, l'orateur souhaite demander au représentant du FMI quelle serait la meilleure définition de la situation financière actuelle.

26. **Mme Hounbedji** (Bénin) dit qu'au Bénin, le commun des mortels se demandent pourquoi le FMI et la Banque mondiale ont gardé le silence lorsque la crise a éclaté et comment ils ne l'avaient pas vue venir. Ils souhaitent également savoir comment des sommes aussi énormes ont été trouvées pour faire face à la crises dans les pays développés, alors que même le montant minimum de l'APD nécessaire pour des pays tels que le Bénin n'avait pas été mis à leur disposition ; ces questions devraient être examinées lors des débats du Comité et de la Conférence d'examen de Doha.

27. **M. Jomo** (Sous-Secrétaire général au développement économique), répondant à la question soulevée par la représentante du Bénin, précise que si un montant additionnel de 16 milliards de dollars a été

affecté au financement du développement à l'issue de la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, les fonds publics libérés par les pays les plus riches à travers le monde pour faire face à la crise financière ont dépassé 5 trillions de dollars, ce qui montre ce qu'il est possible de faire quand la volonté politique existe.

28. S'agissant du rôle de l'Organisation des Nations Unies, l'orateur note que la notion de multilatéralisme inclusif a été à la base de la création des institutions de Bretton Woods. Si toutefois l'expansion du commerce au cours des 15 dernières années reposait sur un système multilatéral réglementé, en association avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), aucun système équivalent n'existait pour la finance internationale étant donné que le FMI n'énonce pas de règles. L'intégration économique internationale des quelques dernières décennies s'est donc faite sans institutions mondiales, règles ou règlements à la hauteur pour vérifier le fonctionnement du système. Cela représente un défi majeur pour l'ONU.

29. Bien avant l'émergence de la situation actuelle, plusieurs rapports de l'ONU ont appelé l'attention sur les vulnérabilités du marché des prêts hypothécaires à risque et d'autres faiblesses du système et ont également insisté sur les dangers que posent les opérations de « carry trade ». Malgré ces mises en garde, les mesures appropriées pour éviter la crise n'ont pas été prises faute de volonté politique et du cadre nécessaire. L'ONU est donc maintenant appelée à prendre la tête d'un effort visant à mettre en place une véritable architecture financière internationale. Alors que le projet de document final de la Conférence d'examen suggère qu'une conférence chargée de revoir le système financier devrait être organisée sous les auspices du FMI, il est maintenant généralement admis qu'il ne serait pas vraiment approprié que cette organisation dirige ce processus.

30. Pour répondre à la question soulevée par le représentant du Brésil, la crise a fait disparaître les divergences de vues entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique et, pour la première fois, le monde entier est unanime à reconnaître la nécessité de procéder à une réforme du système. La communauté internationale se trouve donc à un croisement décisif dans l'histoire financière mondiale puisqu'elle est en mesure d'effectuer des changements d'une grande importance pour les générations actuelles et les générations futures.

31. **M. Harris** (Représentant spécial du Fonds monétaire international (FMI) auprès de l'Organisation des Nations Unies), répondant à la question relative à l'adéquation des dispositions mises en place par le FMI et la Banque mondiale pour faire face à la crise, dit que le FMI devrait disposer de ressources suffisantes, au moins pendant la première phase de la crise, pour fournir à tous les pays qui le lui demandent une aide financière immédiate par le biais de procédures d'urgence ou d'une augmentation des facilités existantes, sans conditions restrictives. Au cas toutefois où la crise gagnerait les pays en développement, la communauté internationale devrait y répondre en libérant des réserves pour le financement, ainsi que le Gouvernement japonais l'a déjà esquissé dans une proposition extrêmement bienvenue.

32. Concernant la question soulevée par le représentant du Bangladesh, la situation financière actuelle peut certainement être décrite comme une crise. S'agissant de la situation économique, certains pays sont déjà en récession, tandis que d'autres sont au bord de la récession. Si la possibilité d'éviter une récession mondiale est discutable, l'économie se trouve à n'en pas douter dans une situation dangereuse et une action coordonnée s'impose pour éviter une décélération plus grave encore.

33. S'agissant de la question de la distinction entre les mesures immédiates et celles à plus long terme, il est capital d'éviter que la crise ne se propage aux pays émergents et en développement, étant donné que cette propagation créerait un effet boule de neige qui serait très difficile à contrôler. Il convient donc de faire de la recherche de la stabilité la priorité immédiate, tout en se préparant à s'attaquer à plus long terme aux problèmes plus structurels qui sont à l'origine de la crise.

34. Enfin, répondant à la question de l'apparent silence du FMI et de la Banque mondiale, l'orateur note que ces institutions ont fait des mises en garde avant que la situation ne se dégrade. La véritable lacune du système tient au déséquilibre qui rend les petits pays plus attentifs que les grands aux avis des institutions internationales. Il importe donc de créer des dispositifs d'alerte rapide, y compris dans les pays avancés, et d'amener tous les pays à s'intéresser à l'état de leur économie et à prendre rapidement des mesures pour éviter les problèmes.

35. **Le Président** invite la Commission à clore le débat général sur ce point de l'ordre du jour.

36. **M. Davide** (Philippines) dit qu'en raison de la grave crise financière qui sévit actuellement, la Conférence d'examen de Doha devra non seulement faire le point de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, mais aussi envisager la restructuration de l'ensemble de l'architecture financière mondiale. Il faudra toutefois veiller à ne pas adopter précipitamment des solutions toutes faites. Il n'apparaît pas du tout clairement quels sont les organismes internationaux les mieux à même de superviser la réforme que tous reconnaissent nécessaire. L'orateur souhaite en particulier entendre le FMI expliquer son apparente incapacité à prévenir la crise. Par ailleurs, lorsque les efforts réalisés pour faire face à la crise seront passés de la phase d'endiguement à la phase de résolution, des questions devront être posées au sujet des mesures à court terme prises avec l'appui des gouvernements en matière de liquidités et de garanties d'engagements privés qui ont été accusés par le passé de faire plus de mal que de bien. La première question qui se pose est de savoir comment renforcer le financement du développement, qui était déjà en diminution en période de croissance relative et qui, comme l'a montré l'histoire, est souvent la première victime des crises de cet ordre.

37. **M. Patriota** (Brésil) dit que, compte tenu des crises récentes, la Conférence d'examen de Doha offre l'occasion de prendre des mesures plus ambitieuses afin de mobiliser des ressources en faveur du développement, et plus particulièrement de créer un mécanisme de suivi pour favoriser la mise en œuvre des engagements convenus. Le projet de document final offre une bonne base de discussion. Mais la crise financière qui est intervenue dans l'intervalle confère plus d'urgence encore à la lutte contre l'instabilité provoquée par des marchés de capitaux non réglementés. Le texte définitif du document final devra laisser une marge d'action suffisante pour que des mesures nationales puissent être prises, garantir la transparence de la réglementation des flux internationaux privés et veiller à la poursuite de la réduction des frais de transferts de fonds. Les désaccords dans certains domaines, le commerce agricole par exemple, ne devraient pas pouvoir faire obstacle à l'adoption du document final, comme cela a été le cas lors des négociations de juillet 2008. L'augmentation de l'APD et de la coopération

technique devrait s'accompagner d'une participation accrue des pays en développement, et ni la coopération Sud-Sud ni tout autre mécanisme novateur ne devrait être considéré comme pouvant se substituer aux engagements en matière d'APD qui n'ont pas été respectés par le Nord. Les mesures d'allègement de la dette, qui ont donné des résultats notables, devraient être élargies à d'autres pays. La réussite du document final de la Conférence de Doha est tributaire de la promotion de la cohérence du système financier mondial et de la participation à ce système, et l'orateur demande instamment que des mesures plus décisives soient prises à cette fin sous les auspices de l'ONU, y compris du Conseil économique et social.

38. **M^{me} Prorok** (Ukraine) dit que son pays a réussi à attirer des capitaux privés grâce à une réforme législative et statutaire, et elle espère que la crise financière n'affectera pas les investissements étrangers directs. Des échanges multilatéraux ouverts, transparents et non discriminatoires sont non seulement d'une importance capitale pour la croissance, mais accélèrent aussi l'intégration des pays émergents à l'économie de marché dans le système mondial. A la Conférence de Doha qui aura lieu sous peu, la priorité devrait être accordée à la stabilisation des systèmes financiers et commerciaux internationaux ainsi qu'à la promotion d'une interaction croissante entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Il devrait aussi exister une harmonisation accrue entre les donateurs de l'aide internationale, parallèlement à la réduction des frais de gestion administrative et à l'alignement de l'aide sur les priorités de développement des pays bénéficiaires, conformément à la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide, que l'Ukraine a signée en 2007. Un mécanisme novateur permettant de réduire le coût des transferts de fonds, qui représentent une importante source de recettes pour l'Ukraine, devrait aussi être envisagé.

39. **M. Metelitsa** (Biélorus), constatant que l'investissement étranger direct demeure l'une des principales sources de financement du développement, indique que le Gouvernement du Biélorus a entrepris d'adopter diverses mesures afin d'améliorer le climat de l'investissement, y compris en s'inspirant de l'expérience d'autres pays. En novembre 2008, un Forum sur l'investissement au Biélorus se tiendra à Londres afin de faire connaître les projets d'investissement du Biélorus à des entreprises

étrangères. Si les résultats de ce forum sont probants, l'expérience sera renouvelée dans d'autres centres financiers.

40. Parallèlement aux investissements, le commerce est la principale source de financement du développement. En conséquence, des mesures urgentes s'imposent à la fois pour mener à bien les négociations de Doha et pour démocratiser l'accès de nouveaux membres à l'OMC. Avec la participation active de l'ONU et des pays concernés, des conditions d'admission plus équitables doivent être obtenues en tenant compte des besoins commerciaux, financiers et de développement des pays candidats.

41. L'écart technologique des pays en développement représente l'un des principaux obstacles à leur développement. Un développement efficace passe par l'accès à la technologie. L'Organisation des Nations Unies devrait prendre des mesures concrètes pour garantir la diffusion des techniques modernes, notamment s'agissant du recours à des sources d'énergie de substitution et renouvelables.

42. Les efforts visant à réformer l'architecture institutionnelle du système financier international devraient porter en priorité sur une profonde refonte des institutions de Bretton Woods, qui ont été créées à une autre époque et à d'autres fins.

43. Il est accepté dans le projet de document final de la Conférence d'examen de Doha que les organisations internationales et les pays développés devraient mieux adapter leurs politiques économiques internationales aux besoins à la fois des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire. Ces derniers connaissent aussi des problèmes de pauvreté, qui ne pourront être éliminés qu'avec l'aide de la communauté internationale. Les besoins de ces pays ont été examinés par trois conférences internationales et feront l'objet d'un projet de résolution qui sera soumis prochainement et que l'orateur invite tous les pays à appuyer.

44. **M. Alahraf** (Jamahiriya arabe libyenne) dit que la crise financière fait peser une nouvelle menace sur la réalisation des promesses de la Conférence de Monterrey de 2002. Les pays en développement ont besoin d'investissements pour mobiliser des ressources nationales en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais les flux financiers ont tendance à être orientés vers les pays qui produisent des matières premières et à prendre

la forme d'opérations opportunistes de caractère spéculatif plutôt que d'investissements dans l'infrastructure, la capacité de production et les ressources humaines. Les avantages liés au commerce ne sont pas universels, en particulier pour les pays qui n'ont qu'un seul produit de base et qui sont vulnérables aux fluctuations du marché et au protectionnisme. Les pays développés devraient respecter les objectifs convenus pour l'APD sans l'assortir de conditions et ne devraient pas inclure l'aide humanitaire et l'allègement de la dette dans le total. L'allègement de la dette, bien qu'il se soit soldé par quelques résultats probants, devrait être élargi et accordé en fonction des besoins de développement et non de considérations financières. Le système financier doit être restructuré afin de donner aux pays en développement une plus large participation à la prise de décisions.

45. La Conférence d'examen de Doha offre la possibilité de créer de nouveaux mécanismes novateurs, y compris un mécanisme international qui sera chargé de suivre la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, et l'orateur espère que toutes les parties à la Conférence feront preuve de la souplesse nécessaire pour parvenir à un résultat positif. Il exprime également son appui en faveur de la déclaration politique adoptée par la Réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement et des recommandations du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, et espère que la Conférence de Doha tiendra compte des besoins spéciaux de l'Afrique en matière de développement et des efforts entrepris par l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour y répondre.

46. **M. García González** (El Salvador) réitère la volonté de son pays de poursuivre la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, tout en admettant que cette volonté est dans une large mesure tributaire d'une mobilisation coordonnée et efficace de ressources financières pour le développement, à la fois au niveau national et au niveau international. Dans la situation actuelle, marquée par une crise mondiale multidimensionnelle, la Conférence d'examen de Doha offre une précieuse occasion d'évaluer les enseignements à en tirer, de recenser les progrès accomplis et de travailler en collaboration pour rechercher une solution multilatérale qui aiderait à

mettre en place une nouvelle architecture financière et économique mondiale.

47. El Salvador partage le point de vue d'autres délégations qui ont souligné la nécessité de convenir d'un nouveau mécanisme pour assurer le suivi du Consensus de Monterrey, mécanisme qui permettrait d'améliorer la participation et le suivi efficace de tous les acteurs concernés de la communauté internationale, s'agissant des progrès obtenus et des obstacles rencontrés. Ce mécanisme devrait voir son mandat élargi aux accords qui seront conclus à Doha.

48. Tout en sachant que chaque pays est au premier chef responsable de son propre développement économique et social, El Salvador réaffirme l'importance de l'APD pour compléter d'autres sources de financement dans les pays où la possibilité d'attirer des investissements étrangers directs est limitée, de même que dans les pays à revenu intermédiaire qui ont besoin de cette aide. El Salvador est satisfait de l'issue de la deuxième Conférence internationale sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire, qui a adopté le Consensus d'El Salvador sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire. Dans ce consensus, la communauté internationale était notamment exhortée à tenir compte d'autres critères plus efficaces pour l'aide aux pays à revenu intermédiaire, y compris en adoptant de nouveaux mécanismes novateurs afin de fournir à ces pays une coopération plus ciblée. El Salvador est convaincu que les négociations dont fait actuellement l'objet le document final qui sera adopté par la Conférence d'examen de Doha traduira de manière objective et équitable un renouveau d'intérêt pour la conjoncture économique internationale, en dépit de la situation actuelle de l'économie mondiale, en réaffirmant la nécessité de respecter les engagements pris dans le Consensus de Monterrey, et en prenant également en considération les questions nouvelles telles que la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire.

49. **M. Sekudo** (Nigéria) dit que, comme d'autres pays en développement, le Nigéria a entrepris des réformes macroéconomiques de grande envergure qui ont donné de modestes résultats en termes de croissance réelle du PIB. Le pays n'en continue pas moins à se heurter à de multiples problèmes de développement qui ont été aggravés par les crises mondiales touchant l'économie, l'énergie et l'alimentation et accentués par des inquiétudes quant à

la capacité du Consensus de Monterrey de fournir la feuille de route indispensable pour parvenir à une solution durable. Ce Consensus a eu quelques effets positifs sur les aspirations des pays en développement en matière de développement. C'est ainsi par exemple que l'allègement de la dette accordé à certains d'entre eux a permis d'utiliser pour des projets socioéconomiques d'importance majeure les fonds qui sans cela auraient été consacrés au service de la dette. Les investissements étrangers directs sont en augmentation, mais certains pays en développement connaissent encore d'énormes problèmes. Le Nigéria espère donc que le processus d'examen de Doha fournira l'occasion de consolider la progression des IED.

50. La Conférence d'examen de Doha devrait aussi étudier les modalités d'élargissement de la gamme des initiatives de financement du développement. Tout en appuyant la suggestion d'utiliser de manière transparente les ressources ainsi obtenues, le Nigéria estime qu'il convient de s'assurer que leur utilisation ne constituera pas une charge supplémentaire pour les pays en développement. La Conférence devrait aussi étudier les moyens d'accroître les avantages que représentent les transferts de salaires par des ressortissants à l'étranger. Le Nigéria est favorable à l'idée d'une « politique de codéveloppement » qui permettrait d'utiliser ces fonds à des fins économiques à long terme. Cela nécessiterait des allègements fiscaux et une coopération entre les pays d'origine et les pays de domicile, et le Nigéria suggère que les impôts prélevés sur les salaires transférés soient remis au gouvernement du pays d'origine à des fins de développement, la réalisation des OMD par exemple.

51. L'importance des petites et moyennes entreprises (PME) en tant que principale source d'emplois pour la plus large partie de la population ne saurait être trop soulignée, et par conséquent la Conférence d'examen de Doha devrait réfléchir sérieusement aux stratégies permettant d'utiliser et d'optimiser les fonds internationaux pour promouvoir et renforcer une culture des PME dans les pays en développement. En outre, compte tenu du rôle critique du commerce comme moteur de développement, les États Membres devraient mobiliser la volonté politique nécessaire pour assurer la réussite du Cycle de Doha, question à laquelle la Conférence d'examen de Doha devrait accorder la priorité maximale.

52. La plupart des pays en développement ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour formuler, mettre en œuvre et s'appropriier des programmes de développement. La Conférence d'examen de Doha devra donc accorder une large place aux stratégies destinées à aider les pays en développement à améliorer leur système d'éducation afin de pouvoir produire du personnel de qualité capable de s'occuper de tous les aspects du développement.

La séance est levée à 16 h 25.